



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

J'espère que toutes et tous avez passé un bel été. La rentrée sera marquée par un retour aux conditions d'avant crise de la Covid-19. Nos écoliers retrouveront l'entrée unique du groupe scolaire, avenue de la république, et deux services de restauration scolaire. Cela devrait simplifier la vie des parents dont les enfants ne mangeaient pas à la cantine, mais qu'ils devaient récupérer à des horaires différents. Le retour du brassage des élèves en cours de récréation redevient normal.

Malgré l'inflation du coût des produits alimentaires qui pèsent sur le budget de la cantine, nous avons décidé de ne pas augmenter le tarif des repas contrairement à d'autres communes. Nous ne souhaitons pas rajouter de nouvelles hausses à celles que les familles subissent dans de nombreux domaines.

L'école maternelle va accueillir dès la rentrée une nouvelle ATSEM présentée dans ce numéro de VIVRE ! J'en profite pour remercier Sylviane Faye pour son engagement passionné et professionnel, particulièrement apprécié auprès des enfants et des parents pendant de nombreuses années.

C'est la rentrée de nos associations, nombreuses sur notre territoire. Créatrices du bien vivre ensemble, elles œuvrent tout au long de l'année à l'animation de la commune. Malheureusement, elles manquent cruellement de bénévoles afin de leur permettre de continuer à offrir à l'ensemble de la population une multitude d'activités pour tous les goûts et tous les âges. N'hésitez pas à venir les rencontrer le samedi 10 septembre dans le cadre de la journée des associations. Dans la matinée, nous aurons le plaisir d'honorer une cinquantaine de sportifs méritants qui ont brillé, par leurs résultats et leurs performances, en individuel ou en collectif, lors de la saison 2021-2022 dans différentes disciplines.

Plusieurs chantiers vont démarrer à l'automne : des travaux de rénovation de voiries, l'installation de la vidéoprotection, la rénovation des vestiaires du foot et du chauffage du gymnase... Le terrain de bicross, projet retenu dans le cadre du budget participatif, a pris un peu de retard car nous manquons encore un peu de terre, ce problème sera résolu dans les prochaines semaines.

La compétence mobilité relève de Mond'Arverne communauté. Cette dernière a contacté le SMTC pour travailler ensemble sur un maillage des déplacements des habitants, qui mettrait notre territoire en liaison avec le futur réseau des transports urbains en site propre qui desservira le Zenith. Le SMTC va lancer une grande enquête en direction de nos territoires pour connaître au mieux les attentes des usagers. Seront intégrées à cette enquête, les circulations douces permettant de relier domiciles et têtes de réseau. J'espère que vous serez nombreux à donner votre avis sur le type de mobilités que vous souhaitez pour un avenir proche. La commune sera bien sûr active dans ce débat, avec les associations qui souhaiteront y travailler. Pour ma part, je serai mobilisé et vigilant concernant le travail et les propositions formulées par Mond'Arverne, déjà engagée dans le dialogue avec le SMTC.

Cette période estivale a été marquée par la disparition d'une de nos concitoyennes âgée, partie de chez elle et introuvable malgré un dispositif de recherches important piloté par la gendarmerie, accompagnée de bénévoles et d'élus de la commune. A ce jour, nous sommes toujours sans nouvelle d'elle, et nous souhaitons adresser une pensée particulière à sa famille.

Le CCAS reste très actif au service des personnes âgées ou vulnérables, notamment lors de cette période de canicule. Suite à un après-midi en chansons proposé en juin, la rentrée va permettre à nos aînés de participer à plusieurs ateliers (gym mémoire, équilibre et bien d'autres) financés à 50% par le CCAS.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée et une bonne lecture !

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- **04/09** Assemblée générale du Basket Club à la Salle des sports
- **08/09** Permanence de l'Adil en Mairie
- **10/09** Journée des associations à l'espace Léo Lagrange
- **16/09** Assemblée générale du Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- **17 et 18/09** Journées européennes du patrimoine avec le Musée de Gergovie et l'Association du Site de Gergovie (le 17)
- **24/09** Réunion avec Gergovie@LesArvernies à la MLT

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET VIDÉOPROTECTION

Pour lutter contre les incivilités et répondre aux préoccupations des habitants, la municipalité s'était engagée à déployer, en collaboration avec la brigade de Gendarmerie, des caméras de vidéoprotection en complément des moyens humains sur le terrain.



L'entreprise SPIE, titulaire du marché, a débuté courant août les travaux d'implantation pour une livraison prévue cet automne. 17 caméras de vidéoprotection vont ainsi être installées sur l'ensemble de la commune selon le plan de déploiement présenté lors de la réunion publique du 10 février dernier à la MLT.

La municipalité rappelle que ce plan d'installation a été élaboré en concertation avec la gendarmerie et le cabinet d'étude Euclid, et a reçu l'autorisation préfectorale n°2022.0554 en date du 21 avril 2022.

GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ



Dans le cadre de ses missions, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise a décidé de réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents

de l'aire d'influence de Clermont Auvergne Métropole qui regroupe 11 collectivités territoriales. La réalisation de cette enquête a été confiée à la société Alyce, et débutera au 4 octobre 2022 sur une durée estimée de 4 mois.

Mond'Arverne Communauté, qui possède la compétence « Mobilités », soutient cette démarche et participe à son financement. L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures, etc.). Cette enquête est réalisée selon la méthodologie appelée « Enquêtes mobilité certifiées Cerema ». Elle sera effectuée via des entretiens en face-à-face et/ou par téléphone selon les communes concernées. Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre-avis comportant les informations relatives à l'enquête et les droits concernant les données à caractère personnel. Des enquêteurs de la société Alyce les contacteront ensuite pour la réaliser ou fixer un rendez-vous lorsque le ménage accepte de répondre.

École Jules Ferry - Une nouvelle Atsem



Fabienne Santos, 43 ans, 2 enfants, domiciliée à La Roche Blanche, rejoint l'équipe de l'école maternelle en tant qu'adjoint technique. Atsem depuis 2020, suite à une reconversion professionnelle, elle avait déjà réalisé un stage au sein de l'école d'octobre 2019 à mars 2020. Le départ en retraite de Sylviane Faye, en service depuis plus de 20 ans, lui offre l'opportunité de poursuivre son projet. Elle souhaitait notamment pouvoir « travailler dans un établissement à taille humaine, où l'on prend le temps pour chaque enfant, permettant ainsi de les voir évoluer, gagner en autonomie... », comme elle le souligne. Elle accompagnera tout au long de l'année une enseignante.

La municipalité souhaite la bienvenue à Fabienne Santos, ainsi qu'une retraite bien méritée à Sylviane Faye, la remerciant pour toutes ces années de services auprès de nos enfants.

École Jules Ferry - Inscriptions service périscolaire (cantine - garderie) 2022/2023

Depuis le 22 août, le Portail Famille est ouvert aux inscriptions périscolaires à l'ensemble des familles. Pour la rentrée de septembre, n'oubliez pas :

- d'inscrire vos enfants selon vos besoins à la cantine et à la garderie via ce Portail famille,
- de fournir via le Portail Famille ou en Mairie, avant le 20 septembre, votre attestation QF (Quotient familial) du mois d'août (la plus récente), à défaut la facturation sera basée sur le plus haut QF.



Des ateliers pour tous les retraités

Le CCAS, en collaboration avec la CARSAT - ARSEPT Auvergne (Association régionale santé éducation et prévention sur les territoires), va mettre en place des ateliers ouverts à tous les retraités.

Ces derniers se dérouleront dès la rentrée sur la commune de façon hebdomadaire.

Trois thématiques seront proposées :

- **Atelier « Gym mémoire »** en 12 séances de 1h
Groupe de 10 à 14 personnes maxi
- **Atelier « Équilibre »** en 12 séances de 1h
Groupe de 10 à 14 personnes maxi
- **Atelier « Seniors au volant »** - en 4 séances
Groupe de 12 personnes maxi

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des personnes certifiées, avec une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

Vous pouvez participer à un ou plusieurs ateliers.

Pour cela, une inscription préalable (avant le vendredi 9 septembre) est nécessaire en retirant un bulletin d'inscription en Mairie.

Une participation unique de 10 € (par personne et par atelier) sera demandée, l'autre partie est prise en charge par le CCAS.

Pour + d'infos :

Mme Jocelyne Peces, adjointe aux Actions sociales - Solidarité, au 06 10 45 18 65.

BUDGET PARTICIPATIF

LA ROCHE-BLANCHE - GERGOVIE



Budget participatif N°1

Projets 2022 retenus :

- l'aménagement du **terrain de bicross** au stade avec son parcours composé de 3 pistes avec des bosses et un grand virage (travaux en cours) ;

- l'installation de la **table de ping-pong extérieure** vers l'espace Coubertin qui, en raison de délais de livraison importants, devrait s'effectuer courant octobre-novembre (si aucun retard supplémentaire).

Budget participatif N°2

Vous avez un projet et vous souhaitez le faire connaître ? Alors, n'hésitez pas, proposez vos idées en déposant un dossier dans le cadre de la 2^{ème} édition du **Budget participatif** qui sera lancée début octobre. Les modalités de participation seront présentées dans le prochain «Vivre @ La Roche Blanche Gergovie». Les porteurs de projets ayant candidaté l'année dernière, peuvent retenter leur chance.

Urbanisme - Travaux

Amélioration thermique des équipements sportifs

La commune est engagée à l'échelle de la communauté de communes Mond'Auverne dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui prévoit une réduction de la consommation d'énergie d'ici 2030.

Initié dans ce cadre, le programme d'amélioration thermique va débuter dès cet automne et concerne 2 équipements sportifs :

- le vestiaire du foot au stade, dont les travaux prévus sont l'isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries et le changement du système de production d'eau chaude.

- le Gymnase - Espace Léo Lagrange, avec la rénovation du système de chauffage.

Les travaux visent à l'amélioration thermique pour un meilleur confort et une réduction des consommations d'énergie.

Coût total des travaux : 181 366,93 € HT, dont subventions de l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR : 92 183 €) et du Conseil départemental (Fonds d'Intervention Communal - FIC relance : 37 000 €).



"ÉCHO"

Bienvenue à...

Wepaan

(Ingénierie en sécurité incendie)

20, rue Jean Cavaillès

Tél. : 06 24 25 68 89

Mail : contact@wepaan.com

www.wepaan.com

Expression du groupe non majoritaire

La saison estivale a battu son plein en festivités locales et nous a gâté par une météo réjouissante.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes impatients de voir aboutir plusieurs projets, dont :

- L'aire de jeux VTT au stade, la table de ping-pong, issus de la Démocratie Participative (préparez vos réflexions de projet 2023) ;

- Les actions lancées auprès de vos référents, ayant reçu une réponse positive de la mairie.

Bravo aux équipes et à tous les acteurs !

Nous souhaitons renforcer les débats sur les thèmes des mobilités douces et sur le « mieux-vivre ensemble ».

Le fonctionnement Communal prévoit que tout sujet soit démocratiquement évoqué au sein des Commissions, qui se réunissent somme toute très modérément. La dynamique dictée par le Conseil des Adjointes éclipsent certains sujets d'intérêt, notamment en cette période de rentrée scolaire.

Nous soulignons trois thèmes méritant votre attention : la connexion au réseau SMTC, la caserne de pompiers, et le devenir du patrimoine immobilier de Gergovie. Sollicitez-nous afin de relayer vos voix.

Restant engagés,

J.P. Denizot, C. Nectoux, M. Pons, M. Rousset, J. Thuilliez.

Vie associative



Foyer Culturel et Sportif

Les **inscriptions aux activités** du Foyer Culturel et Sportif de La Roche Blanche - Gergovie auront lieu dans le cadre de la Journée des associations organisée par la Mairie le samedi 10 septembre de 13h30 à 17h, à l'espace Léo Lagrange.

Afin de rendre cette journée plus fluide, les inscriptions pourront également être enregistrées lors de permanences tenues par le Foyer à la MLT (mezzanine) les 5, 6, 7, 8 et 9 septembre de 17h à 19h30.

Les modalités d'adhésion ont évolué et les tarifs des cotisations de la saison 2022-2023 ont été réévalués pour tenir compte de la situation financière de l'association après deux exercices impactés par la crise sanitaire.

Vous trouverez joints 2 documents, également téléchargeables sur le site internet www.fcs-lrbg.fr :

- la plaquette de présentation des activités 2022-2023, horaires, tarifs...
- un flyer qui sollicite de nouveaux bénévoles souhaitant s'investir dans l'animation du Foyer, car cette année plus que jamais, le Foyer a besoin de renouveler et étoffer son équipe d'animation ainsi que le bureau de l'association.

Nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale** du Foyer le vendredi 16 septembre à 20h à la MLT, pour lancer la dynamique de la saison 2022-2023.

Excellente rentrée à tous !

La Roche Blanche Montagne Escalade

Le club sera présent à la journée des associations du 10 septembre.

A cette occasion, de 13h30 à 17h, les initiateurs diplômés pourront vous accueillir et proposer aux enfants des séances d'essai.

Les **préinscriptions à l'école d'escalade** seront enregistrées sur place.



Basket Club LRB

Nous serons présents à la journée des associations qui aura lieu le samedi 10 septembre de 13h30 à 17h.

Une démo vous sera présentée de 14h à 16h ainsi que des vidéos. Sur cette journée, nous prendrons uniquement les **nouvelles inscriptions** et non les renouvellements.

L'**assemblée générale** aura lieu le dimanche 4 septembre à 10h30 - salle des sports.



Cyclo Club LRB

Comme tous les ans, le Cyclo Club La Roche Blanche participera à la journée des associations prévue le 10 septembre prochain. Le club vous invite à venir renouveler votre licence ou découvrir ses 2 activités de base : le cyclotourisme et le VTT.

Quel que soit votre sexe, que vous soyez jeune ou un peu moins, avec une préférence pour les chemins ou la route (voire les deux), adepte du musculaire ou de l'assistance électrique, vous serez les bienvenus. Vous trouverez un groupe et une pratique à votre convenance. Nous vous attendons nombreux, pour échanger avec vous et répondre à toutes vos questions et attentes.



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes travaille activement sur l'organisation de sa plus grande manifestation, la **Foire à la Pomme et aux Produits Régionaux**, qui animera les rues de notre commune le 11 novembre prochain. Son ampleur réclame une **participation nombreuse de bénévoles** qui chaque année viennent prêter main forte aux membres de l'association.

Si vous avez envie de les rejoindre, même un court moment, et d'aider ainsi au succès de cette belle fête, n'hésitez pas à contacter Thierry Brun en appelant le 06 51 79 13 41, en écrivant à CdF.LRB@free.fr, ou en venant à la rencontre des membres du Comité des Fêtes lors de la journée des associations le 10 septembre à la MLT à partir de 13h30.



Atelier de l'Amitié

L'Atelier de l'Amitié propose des **activités manuelles**, de l'entraide de la convivialité, du partage et le plaisir de se retrouver pour échanger et entretenir l'Amitié.

Ces activités se déroulent les lundis, mardis, vendredis après-midi, à la MLT, salle Victor Hugo ou la mezzanine, durant l'année scolaire.

Rejoignez-nous pour pratiquer ou découvrir ces activités. Nous avons le matériel, venez avec vos idées, faire des lingettes et plein d'autres choses, recycler vos vêtements pour les mettre au goût du jour, fabriquer vos cartes d'anniversaire, Noël et autres événements, faire des articles en cartonnage, boîtes diverses, peindre la soie et réaliser, foulards, housses de coussin, tableaux...

A l'occasion de la Journée des associations du 10 septembre, nous exposerons les créations de nos différents ateliers, avec démonstration de scrapbooking, présentation de nos machines à coudre, et surjeteuses, ainsi qu'une nouvelle activité créative axée sur le dessin, peinture ou modelage, avec démonstrations de nouvelles techniques (dessin, peinture, techniques mixtes, modelage, sculpture)

Nos activités reprendront le lundi 4 octobre à 14h.

Inscriptions lors de la journée du 10 septembre ou contact :

Catherine Gutierrez : gutierrezcatherine57@gmail.com

Tél. : 04 73 78 21 74 ou 06 84 21 39 41

Régine Bapt : baptjeanlouis@yahoo.fr - Tél. : 04 73 79 48 18 ou 06 52 75 55 11

Isabelle Pignol : jean-yves.pignol@orange.fr - Tél. : 06 99 93 35 57



Loisirs et Culture

Les spectacles reprennent... Enfin !

Après 2 années « sans » pour cause de crise sanitaire, l'association Loisirs et Culture propose une programmation pour cette saison 2022/23.

Sa particularité : l'éclectisme.

Trois dates à retenir : les dimanches 16 octobre, 4 décembre et 26 mars. Le 16 octobre, Tom Wouda sera sur la scène de la MLT. Ce jeune magicien puydômois, qui a fait ses armes auprès de grands professionnels comme Dani Lary, a eu la révélation à l'âge de 8 ans. Pour Noël, il reçoit une boîte de magie. C'est décidé, il sera magicien. A l'âge de 16 ans il intègre l'équipe de France de magie. En 2022, il participe au festival mondial de la magie. « Mon spectacle s'adresse aux personnes de 4 à 94 ans » dit-il.

L'Orchestre symphonique des Dômes aime l'acoustique de la MLT et son public, d'où son retour à La Roche Blanche. Le 4 décembre, 58 musiciens se produiront sous la baguette de la cheffe Kanako Abe. Ils joueront la Symphonie n° 5 de Beethoven et les Wesendonck Lieder de Wagner qui seront interprétés par la soprano Chloé Jacob, elle aussi déjà ovationnée chez nous.

Changement de registre le 26 mars, avec l'accueil de Sébastien Félix Quintet. Ce groupe de jazz manouche viendra partager sa passion pour Django Rheinardt. Guitare, contrebasse et violon au service d'une musique festive, idéale pour lancer le printemps !

Nous serons ravis de vous en dire plus le 10 septembre, à la MLT, lors de la journée des associations.



Vie associative

Club Restons Jeunes

Le club « a survécu au Covid » et nous apprécions d'autant plus nos réunions. Grâce à nos précautions, très peu de membres ont été touchés personnellement.

Quel plaisir de rompre l'isolement, et de se retrouver une fois par semaine. Les vacances estivales ont été précédées d'un sympathique après-midi offert par le CCAS. La voix d'alto de Laurence Milbach a navigué dans nos succès préférés, entraînant les amateurs à la danse. Le CCAS a l'intention de renouveler l'expérience ; nous vous y retrouverons certainement, et recommandons à tous les invités du CCAS de venir.

Les « non-membres » de notre Club y étaient peu nombreux. Nous leur avons exposé notre plaisir à nous retrouver au Club. Espérons que la rentrée du 1^{er} septembre nous les ramènera.

Vous, qui n'êtes pas encore venus, « Parce que vous ne nous connaissez pas ! », nous vous invitons avec plaisir (et gratuitement) à 2 séances de découverte avant de décider si vous souhaitez devenir membre.

Si la belote a toujours ses fervents adeptes, nous allons d'un jeu de société à un autre, ils sont variés et nombreux, mais... nous savons faire la pause pour le goûter qui rassemble tout le monde à la même table...

Cela se passe les jeudis de 14h à 18h, salle Simone Veil, à côté de la médiathèque.

Notre plus grand souhait : « *Que vous ayez envie de nous rejoindre !* ».
A bientôt.

Gergovie@les Arverniales

Après 20 années d'existence, la manifestation « les Arverniales » est à un tournant décisif suite à l'évolution des contraintes logistiques et financières qui nous ont poussé à annuler l'événement qui se déroule historiquement sur le plateau de Gergovie. Aussi, l'association Gergovie@les Arverniales vous invite à une **réunion publique** le samedi 24 septembre de 10h à 12h (accueil café 9h30) afin de réfléchir, ensemble, à l'avenir des Arverniales : Quelles sont les attentes des uns et des autres ? Comment se renouveler ? Changer de lieu ? Changer de concept ?

Toutes les idées seront accueillies durant cette réunion d'échanges, qui aura lieu à la MLT (37 avenue de la République).

Pour toute inscription et/ou demande d'informations : contact@lesarverniales.org

Equit'Art

L'association Equit'Art propose des stages de bronze, animés par H. Zaongo et A. Zoungrana, du 12 au 17 septembre et du 19 au 24 septembre.

D'une durée de 6 jours, il inclut la fabrication d'une première petite pièce de découverte du modelage puis d'une autre libre limitée à 40 cm de haut et environ 4kg. La technique de la cire perdue ainsi que les méthodes de coulée sont traditionnelles.

Prix du stage : 350 € - (10 stagiaires maxi par stage)

Renseignements auprès de Serge :

04 73 78 24 56 - 06 76 44 63 84

san.1950@yahoo.fr

www.equitart.org



Association du Site de Gergovie

Journées européennes du patrimoine

L'Association du Site de Gergovie vous convie à une visite guidée de l'église de Gergovie. Visite où seront présentées les dernières découvertes faites lors de l'étude en cours sur l'édifice.

Rendez-vous samedi 17 septembre à 14h30, place Saint Jean.



Le Musée de Gergovie fête les Journées Européennes du Patrimoine

Le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie propose un programme spécial à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2022 qui se déroulent les 17 et 18 septembre prochains.

À cette occasion, le musée proposera un tarif préférentiel pour tous les visiteurs.

Ils accéderont également gratuitement aux activités programmées au musée (sauf Archéobus).

Animations et visites guidées durant tout le week-end, et Exposition « César à Gergovie » jusqu'au 8 mai 2023.

Informations et réservations : www.musee-gergovie.fr

©Intervias



Intercommunalité

Le Pôle Jeunesse de Mond'Arverne communauté, avec Escal'Ados et l'Accueil de Loisirs de La Roche Blanche, l'École de Musique de Mond'Arverne, ainsi que la Médiathèque de La Roche Blanche pour le réseau de lecture publique, seront présents à la Journée des associations, le samedi 10 septembre prochain de 13h30 à 17h.



Journée des associations

Le Pôle Jeunesse de Mond'Arverne communauté, avec Escal'Ados et l'Accueil de Loisirs de La Roche Blanche, l'École de Musique de Mond'Arverne, ainsi que la Médiathèque de La Roche Blanche pour le réseau de lecture publique, seront présents à la Journée des associations, le samedi 10 septembre prochain de 13h30 à 17h.

Contrat local d'accompagnements à la scolarité (CLAS)

Mond'Arverne Communauté propose des actions sur la filière parentalité de la CAF dans le cadre du contrat local d'accompagnements à la scolarité (CLAS). C'est quoi le CLAS ?

Il s'agit d'un dispositif d'aide et d'accompagnement favorisant l'épanouissement personnel et la réussite scolaire de l'enfant. Encadré par une équipe d'animateurs, Escal'ados propose : un lieu (antenne La Roche Blanche) et deux temps d'accompagnement (mardis et jeudis de 17h/17h30 à 19h00) afin de travailler ensemble sur des actions d'aide aux devoirs et la participation à un projet (création de jeux). Appuyé par des adultes valorisant, les enfants pourront « apprendre à apprendre » et s'organiser dans leur scolarité, éveiller leur curiosité et découvrir leurs capacités (sorties, projets...) établir des relations de confiance avec l'adulte et devenir autonome. Pour participer au CLAS, votre enfant doit s'engager à participer sur l'année (du 20 septembre 2022 au 22 Juin 2023). Possibilité de ramassage en Mini Bus sur la commune d'Orcet.

CLAS disponible aussi aux Martres de Veyre, à Vic-le-Comte et à Saint Saturnin.

Tarif annuel : de 18 € à 85 € selon QF famille

Renseignements : escal-ados@mond-arverne.fr / 06 68 47 78 96

Inscriptions jusqu'au 20 septembre 2022

Télécharger la fiche de pré-inscription sur : www.mond-arverne.fr

(vivre et grandir > Pôle « adolescents » 12-17 ans) - Document à retourner à l'antenne de référence

Formation B.N.S.S.A

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Formation
De septembre 2022 à Juin 2023
Entraînement le samedi de 15h30 à 17h

Inscription
À partir du 1er octobre 2022

Le **BNSA Citoyen** est un dispositif financé par Mond'Arverne Communauté en partenariat avec la FMNS. En contrepartie, le stagiaire s'engage à travailler au sein d'une des équipes de nageurs sauveteurs en période estivale

Deviens Nageur Sauveteur Dès 16 ans

Réunion d'information et test d'aptitude
Samedi 1er octobre 2022 à 15h
Piscine Val d'Allier Comté

Inclut la Formation PSE1

04 73 70 66 99
piscine@mond-arverne.fr
Piscine Val d'Allier Comté
Rue du Vignolat, Longues,
63270 Vic-le-Comte

FNMNS

COMMUNICATION



Toute l'actualité de votre commune dans votre poche !

CityAll est loin d'être un gadget, c'est une application qui vous permettra d'être relié à l'actualité locale.

En téléchargeant CityAll :

- vous recevrez en temps réel et en fonction de l'actualité, différentes informations grâce aux notifications (**rubrique : Fil infos**),
- vous visualiserez tous les messages, dont les manifestations, qui sont publiés sur le panneau lumineux de la commune (**bouton : Panneau**),
- vous disposerez de toutes les coordonnées des associations (**bouton : Associations**)



Comment utiliser l'application CityAll?

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application CityAll sur App Store, Google Play ou scanner le QR code, puis de vous abonner à « La Roche Blanche - Gergovie ».



Le jardin pédagogique partagé

Le jardin pédagogique partagé, mis en place par la commission Jeunesse - Démocratie participative, et porté par Chrystelle Mons, directrice de l'accueil périscolaire, a vu le jour au printemps dernier. Durant le dernier trimestre, les enfants de l'école ont commencé les premiers aménagements et travaillé sur différentes thématiques comme le jardinage, la sensibilisation à l'environnement, l'importance de la biodiversité avec la réalisation d'un hôtel à insectes par les enfants de la classe de CE1-CE2, ou la création de petits jeux comme « le serpent du jardin »...

Un remerciement particulier aux parents, aux citoyens ainsi qu'aux Serres Fleuries, qui ont fait dons de nombreux végétaux dans le cadre de la mise en route de ce jardin.

Durant cet été, les enfants de l'accueil de loisirs extrascolaire de Mond'Arverne Communauté, ainsi que les résidents du Foyer Marie-Marthe, ont continué à faire vivre ce jardin...

Dès la rentrée, les enfants de l'école, en garderie ou en classe, pourront retrouver ce lieu qui au fil du temps évoluera en fonction de la créativité de ses différents utilisateurs.



Principales décisions du Conseil municipal

◆ Redevance d'occupation du domaine public

En plus des tarifs votés en avril 2022, mise en place de nouveaux tarifs pour une occupation temporaire annuelle éventuellement reconductible sans installation fixée au sol ou construction :

- Emplacement pour activités ludiques et sportives :

Surface <= 300 m² : 25 €/demi-journée Forfait

- Etal devant magasin :

Surface inférieure à 5 m² : 20 €/an Forfait

Surface entre 5 et 10 m² : 40 €/an Forfait

◆ Amélioration thermique des bâtiments sportifs (Vestiaires du foot et Gymnase) : Choix des entreprises

Suite à la consultation dans le cadre d'un marché public en procédure adaptée pour les travaux d'amélioration thermique des équipements sportifs, et sur proposition de la commission d'appel d'offre, 5 entreprises ont été retenues pour les 6 lots suivants : gros œuvre, isolation extérieure, étanchéité, menuiserie alu, plomberie - ventilation - chauffage - électricité, et serrurerie.

Le montant total des travaux s'élève à 181 366,93 € HT. Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver le choix des entreprises ci-dessus indiquées et de l'autoriser à signer les marchés et l'ensemble des pièces nécessaires à cette opération.

◆ Acquisition de la sculpture Domaine de Villard

La sculpture réalisée par l'artiste local de renommée internationale, Thierry Courtadon, implantée

au Domaine de Villard et totalement financée, est acquise par la commune grâce à un don de l'aménageur Clarus Mons. Opération blanche.

◆ Enfance : Convention Territoriale Globale 2022-2023 avec la CAF

Le territoire de Mond'Arverne est concerné par le nouveau dispositif de la Caisse d'Allocations Familiales d'aide aux collectivités intitulé « Convention Territoriale Globale ». La commune pourrait en bénéficier pour l'accueil de loisirs périscolaire pour 2022 et 2023.

- Validation de la liste des équipements enfance jeunesse soutenus par la commune à savoir l'accueil de loisirs périscolaire.

- Autorisation de signature de la Convention Territoriale Globale et tout avenant la concernant entre La Roche Blanche, les communes partenaires, Mond'Arverne Communauté et la Caf du Puy-de-Dôme, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023.

◆ Associations : subventions exceptionnelles

Subventions exceptionnelles pour :

- Le club de football : une aide à hauteur de 800 € pour l'acquisition d'un but amovible d'une valeur de 1 752 €.

- Le Cyclo club de la Roche Blanche : une participation de 500 € pour l'acquisition de lots remis lors de la 30^{ème} édition de la Gergovienne.

◆ Fixation du prix de vente immeuble « micro crèche/anciens logements école »

Projet de vente de l'immeuble situé rue des Peyrouses d'une surface bâtie de 473 m² cadastré

selon le dernier plan de division AK 736 (lot C) et AK 734 (lot A) pour une surface de terrain de 708 m².

Ce petit immeuble comprend au rez de chaussée une micro crèche et trois garages et au premier étage deux appartements. La responsable de la micro crèche serait prête à acquérir ce bien.

Fixation du prix de vente selon l'estimation des Domaines, notamment en raison de la vétusté de ce bien qui date des années 1970, et considérant que le Diagnostic de Performance Énergétique à réaliser risque d'obliger la collectivité à réaliser d'importants travaux pour pouvoir louer ces locaux.

◆ Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants

Les actes pris par les communes entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité. A compter du 01/07/2022, la publicité des actes réglementaires sera assurée sous forme électronique, sauf pour les communes de moins de 3 500 habitants qui bénéficient d'une dérogation. Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, la modalité de publicité par affichage en Mairie des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel a été choisie.

4 juillet



Le bénévolat : une nécessité pour nos associations...

Nos associations manquent de bénévoles. Le phénomène n'est pas nouveau mais il s'est accentué avec la crise sanitaire. Et malheureusement, notre commune ne fait pas exception. Donner de son temps est un cadeau très précieux, tant pour les bénévoles qui trouvent un intérêt personnel à s'engager pour une cause qui leur tient à cœur, que pour les associations pour qui l'engagement des bénévoles est vital pour animer les activités associatives.

Les enjeux...

Pratiquer un sport ou une activité de loisirs, participer à un concert, regarder un spectacle... quel que soit les animations et manifestations proposées sur un territoire, cela demande un travail de fond important.

Les bénévoles constituent une véritable ressource pour les associations : ils les font vivre, grandir et perdurer.

Or, les responsables d'associations ont de plus en plus de difficultés à pérenniser leurs actions et à faire fonctionner correctement leur association par manque de bénévoles.

Depuis plusieurs années, le renouvellement des bénévoles devient plus difficile, avec le changement de génération (vieillesse de la population), et le taux d'engagement associatif a chuté avec la crise sanitaire.

Cette rentrée constitue pour plusieurs de nos associations un tournant dans leur existence, et trouver de nouveaux bénévoles est impératif pour maintenir leurs activités, voire pour ne pas les stopper (cf. les articles dans Vie associative).



Aujourd'hui, plus que jamais, nos associations ont besoin de votre aide précieuse, elles sont contraintes d'évoluer et s'adaptent aux volontaires, qui optent de plus en plus pour un engagement « à la carte ».

Le bénévolat, c'est quoi ?

Pas de définition légale du bénévole et du bénévolat... Il s'agit d'un engagement libre et sans contrepartie par lequel le bénévole participe à l'animation et au fonctionnement d'une association (ou toute autre organisation).

Nos associations ont besoin de vous...

Il ne faut pas avoir peur de franchir la porte des associations, notamment par crainte de ne pas avoir assez de temps ou les qualités requises. Quel que soit votre âge (même les plus jeunes), votre activité, que vous soyez une femme ou un homme...

N'hésitez plus et passez à l'action car le bénévolat peut prendre différentes formes :

- intervenir de façon très ponctuelle, soit quelques heures ou quelques jours par an...
- participer plus spécifiquement à des missions courtes dans le cadre de l'organisation de manifestations (collectes de sang, Foire à la Pomme et aux Produits régionaux, Fête de l'école...) et donner un « coup de main » à celles qui recherchent des bras,
- s'engager en consacrant plusieurs heures par semaine à une association, voire à plusieurs associations,
- proposer une ou plusieurs compétences précises (secrétariat, communication, nouvelles technologies, finances...) et participer au fonctionnement de l'association permettant ainsi le maintien des activités,
- intégrer le bureau afin de participer à la gestion de la structure et de ses instances...
Tout est possible !

Un choix d'engagement...

Les raisons qui peuvent vous pousser à devenir bénévole, sont à la fois personnelles (épanouissement personnel, acquisition de compétences, responsabilité associative, reconnaissance sociale...) mais également sociales (être utile, participer à l'animation de sa commune, appartenir à une équipe...).

Quelques témoignages...

« C'est l'occasion d'une rencontre, d'un échange, d'un moment sympa... Je participe avec grand plaisir à l'animation de ma commune. »

« Une expérience très positive et qui m'a permise d'être utile envers les autres, mais aussi de rencontrer de belles personnes, d'ailleurs nous sommes devenus amis. »

« Lorsque je suis arrivée sur la commune, cette expérience m'a aidé à m'intégrer en faisant de nouvelles connaissances pour moi et mes enfants. »

« L'engagement, ce n'est pas forcément évident. Je suis d'accord. Et ça peut faire peur. Et en même temps, cela m'a beaucoup appris sur la gestion de projets, les rencontres, etc. Donc cela nous apporte autant que nous apportons. »

Vous souhaitez vous investir auprès d'une association et vous vous posez de nombreuses questions : Est-ce vraiment fait pour moi ? A qui dois-je m'adresser ? Puis-je concilier cet engagement avec mon emploi du temps ? Comment puis-je aider ? Lycéens, étudiants, salariés, retraités, demandeurs d'emploi... Venez rencontrer les différentes associations communales lors de la Journée des associations le samedi 10 septembre prochain.



Infos pratiques

UDAF 63 - Déménagement

L'Udaf du Puy-de-Dôme a déménagé l'ensemble de ses locaux sur un même site. Plus modernes et plus conviviaux, ces nouveaux locaux vont permettre d'accueillir les personnes accompagnées dans de meilleures conditions et de répondre au mieux à leurs demandes.

Nouvelle adresse :
UDAF 63 - 33/35 Rue Maréchal Leclerc à Clermont-Fd

INFOS LOGEMENT - PERMANENCE JURIDIQUE DE L'ADIL AVEC MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

S'informer pour mieux se loger...

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, demandez des conseils d'experts avant d'agir. L'Adil du Puy-de-Dôme est un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés : rapports locatifs, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, fiscalité, copropriété, urbanisme, voisinage, qualité de l'habitat...

Permanence le jeudi 8 septembre de 9h à 12h en Mairie (sans rendez-vous).



SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts : jeudis 1, 8, 15, 22 et 29 septembre

- Jaunes : lundis 5 et 19 septembre

Attention : Merci de rentrer vos bacs une fois vidés.

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h,

Fermé au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanche@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr